

Comment gérer les aléas du chantier

Le déroulement d'un Projet peut être perturbé par de nombreux évènements qui risquent de causer retard et surcoût.

Ces évènements peuvent être d'ordre organique, technique, climatique ou administratif.

Ils peuvent intervenir à tout moment, études, chantier, réception ou période de parfait achèvement.

La question posée est « comment peut-on remédier à ces situations ? »

Toutes ne sont peut-être pas si imprévisibles que cela ?!...

Objectifs de la formation

- ▶ Identifier les litiges et leurs sources, à titre d'exemple :
 - Incohérence entre CCTP et plans
 - Installations de chantier
 - Études et synthèse
 - Travaux modificatifs et ordre de service
 - Gestion des avances ou retards
 - Gestion des dépenses communes
 - Litiges avec Entreprises
 - Mesurer les conséquences de ces litiges
 - Analyser les formes de réclamations
 - Déterminer les rôles et responsabilité des différents intervenants
 - Gérer les litiges en regard des droits, règles et responsabilités
 - Rechercher les solutions adaptées ménageant les intérêts de tous
 - Conclure des accords amiables
 - Choisir des recours contentieux

La formation s'attachera à déterminer les litiges les plus courants suivant les phases du projet et à s'interroger sur les sources de ces litiges.

Elle examinera les moyens d'éviter leur naissance.

Elle fera un rappel des règles de droit, des procédures amiables et contentieuses.

Organisation de la formation

Par une approche pragmatique, il faudra les identifier et établir « l'arbre des causes » pour en comprendre l'origine et rechercher les solutions les mieux adaptées.

Durée

▶ 1 jour

Prix

▶ 380€ (HT)

▶ Modalité de formation

Pour plus d'efficacité, il est souhaitable que les participants puissent communiquer au préalable leurs attentes et questions spécifiques.

Un questionnaire leur sera adressé et transmis au formateur avant la formation.

Un support électronique sera remis aux participants.